

Brèves de Normandie N°95

(mai 2010)

Dans la saga « les régions les plus mal gérées de France » les deux régions administratives normandes se distinguent une nouvelle fois !

France Soir du 12 Avril.

Enquête exclusive : « Où vit-on le mieux en France ? »

« Le palmarès des villes » : 1^{ère} : Montpellier, 10^{ème} : Lille.

AUCUNE ville de NORMANDIE dans le Top 10 malgré la présence de quatre villes de la moitié Nord de la France. (Sondage Internet auprès de 1008 personnes représentatives de la population française. Méthode des quotas.)

Les critères retenus sont : l'offre culturelle et les loisirs, la qualité de l'environnement, le climat, le dynamisme économique et l'emploi, l'architecture et l'esthétique, l'intérêt touristique de la région, l'amabilité, la convivialité des habitants, la sécurité des biens et des personnes, le coût de la vie, les facilités de déplacement.

Que peut-on faire d'autre que de constater et de déplorer une fois de plus l'échec et l'incompétence flagrante des élus notamment locaux qui sont incapables d'œuvrer pour le développement social, économique, culturel, environnemental, architectural, etc... des populations normandes à l'instar de ce que font d'autres régions bien mieux gérées!

Quels espoirs d'une vie meilleure pour la population, surtout pour les jeunes ?

Le Monde du 13 Avril 2010.

« Gandhi, l'ennemi des délocalisations ».

Gandhi n'était pas Normand ! Gandhi est mort !

Force est de constater que ses idées économiques devraient être toujours d'actualité en Normandie. Il fit de la relocalisation de la production une voie de renouveau de son pays.

Le maintien (et bien évidemment la création) des emplois passe par la vitalité d'un tissu local de petites unités de production afin de pérenniser les savoir-faire et assurer la synergie entre entreprises.

Les délocalisations des secteurs étatiques, paraétatiques, associatifs et autres, suivis par nombre d'entreprises ont engendré notamment un chômage endémique supérieur à la moyenne nationale depuis des décennies et un appauvrissement des populations. Rennes et plus généralement la Bretagne ont été les principaux bénéficiaires de ces délocalisations étatiques et autoritaires (sans concertation avec les populations locales normandes).

Résultat : la Bretagne a LE MOINS fort taux de chômage de France, les régions normandes sont parmi les plus FORT TAUX de chômage !

Cherchez l'erreur ! Gestion étatique discriminatoire de type totalitaire ai-je dit ? Ai-je tort ?

L'Etat Français est, avec la complicité active et/ou passive des élus et administratifs locaux, le principal destructeur d'emplois et l'incitateur de délocalisations qui par la force des choses débouchent sur non seulement le transfert d'emplois vers d'autres régions outrageusement favorisées mais encore sur l'incitation d'autres personnes morales ou physiques à créer et à s'implanter ailleurs. Le tout accentué par une gestion calamiteuse des moyens de communication qui ravalent les lignes normandes aux performances d'avant-guerre soit environ QUATRE-VINGT ans de retard !

Au viol des principes républicains d'égalité de traitement des travailleuses et travailleurs français devant la loi l'Etat y ajoute le viol du principe de fraternité : aider les plus défavorisés (emplois, chômage des populations laborieuses normandes) quand ce n'est pas au surplus la tromperie géographique pour arriver à ces buts.

Le Figaro Economie du Lundi 26 Avril 2010.

« **Le Grand Ouest attend la reprise.** Avant la crise la Bretagne et les Pays de la Loire figuraient parmi les régions les plus favorisées en matière d'emploi. Elles entendent bien conserver cet avantage. ».

UNE PLEINE PAGE sous la signature de M.HERVOUET à Nantes Mme BOUGEARD à Rennes concerne exclusivement ces deux régions !

Dans l'ouest les régions normandes n'existent donc pas.

Qu'est-ce donc ce « machin » Grand Ouest qui est en réalité « une machine de guerre » afin de défavoriser les populations laborieuses normandes.

Wikipédia : « Grand Ouest ». Selon cette encyclopédie Le **Grand Ouest** est « une notion [géographique](#) souvent utilisée en [France](#) pour désigner les [régions](#) du Nord-Ouest (sic) du pays. Bien que non clairement délimitée et ne correspondant à aucune [entité administrative](#), il regroupe en général la [Bretagne](#), la [Basse-Normandie](#) et les [Pays de la Loire](#). Le [Poitou-Charentes](#), et plus rarement la [Haute-Normandie](#), y sont quelquefois incluses.

Ce nom est ainsi souvent rattaché à des réalisations ou équipements communs à ces différentes régions, comme pour le Cancéropôle Grand Ouest, ou pour les schémas de transports telles que les [autoroutes](#), et les [lignes ferroviaires à grande vitesse](#).

A partir des [élections européennes de 2004](#), une circonscription électorale « Ouest », quelquefois improprement appelée « Grand-Ouest », regroupait les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. La Basse-Normandie était, elle, rattachée à une circonscription « Nord-ouest » comprenant également la [Haute-Normandie](#), le [Nord-Pas-de-Calais](#) et la [Picardie](#).

Avec une [aire urbaine](#) de près de 805 000 habitants, [Nantes-Saint-Nazaire](#) est parfois qualifiée de "[Métropole](#) du Grand Ouest"¹ »

La DATAR a été ravalée sous le nom de Délégation Interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

Qu'est censé être son rôle ? Que sont ses devoirs ?

Avant toute chose respecter les principes républicains et démocratiques comme n'importe quelle institution d'état et même montrer l'exemple de la probité et de l'honnêteté intellectuelle.

En faisant favoritisme et discrimination géographique cet organisme viole d'une manière flagrante ceux-ci au détriment notamment des populations laborieuses normandes alors que le droit au travail est au surplus un des droits fondamentaux de l'homme !

La DATAR se doit d'abord être honnête dans ses écrits et ses propos, qu'ils soient géographiques ou autre et non pas partielle et discriminatoire !

L'OUEST de la France comporte la MOITIE gauche de la France, c'est à dire TOUTES LES REGIONS situées à gauche de la Méridienne verte.

Le Grand Ouest doit donc être une zone géographique encore plus grande que l'Ouest français !

Telle n'est pas le cas ! La Datar a décrété que le GRAND OUEST est PLUS PETIT QUE L'OUEST un point c'est tout.

Qu'est la mission de la Datar ? L'aménagement du territoire qu'est-ce-que c'est ?

« L'aménagement du territoire, c'est la recherche dans le cadre géographique de la France d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique. »

Trois idées sont contenues dans cette définition :

- L'aménagement du territoire apparaît comme une exigence de justice spatiale : la correction des disparités (depuis *Paris et le Désert Français* de [Jean-François Gravier](#), livre marquant de 1947, qui a un écho dans tout l'appareil d'État.)
- L'aménagement du territoire apparaît aussi comme une exigence économique.
- L'aménagement du territoire introduit l'idée d'une spécialisation fonctionnelle des territoires (« en fonction de... »).

Le territoire est ici placé au cœur d'une vision [fordiste](#) : à la division sociale du travail doit correspondre une division spatiale des activités.

Ainsi l'Etat français notamment par la Datar, émanation du gouvernement, pratique volontairement la discrimination entre les populations laborieuses régionales.

Elle trompe par des montages géographiques artificiels et fallacieux les populations.

Des exemples concrets :

-les administrations délocalisent arbitrairement des directions supra-régionales hors de Normandie. Des infrastructures routières, ferroviaires (T.G.V.) sont installées et améliorées prioritairement dans les régions choisies, les autres régions s'appauvrissent.

-les entreprises y trouvent de meilleures conditions d'accueil et d'exploitation, elles suivent logiquement et délocalisent à leur tour.

Le cycle infernal est lancé, tout suit et même s'emballer...y compris la presse trop contente de satisfaire le pouvoir politique et administratif ainsi que certains groupes de pressions quelquefois violents ...

Revenons à cet article : la photo représentant Nantes est accompagnée de la légende suivante : dans les Pays de Loire, 21,5% des entreprises veulent recruter et annoncent 98.300 intentions d'embauche.

Néosoft recrute 160 ingénieurs en 2010. Créée à Rennes en 2005 elle compte déjà 450 salariés. Dans l'Ouest, le meilleur gisement d'emploi reste le tertiaire et avant tout les sociétés de service informatique...C'est l'un des points forts de la Bretagne. La messe est dite : l'Ouest c'est la Bretagne ! Orange, Crédit mutuel Arkéa, Véolia, mais aussi Biotrial, Triballat, viennent de créer la première fondation universitaire Rennes1 qui apparaît dans les classements internationaux de Shangai et Leiden....Aux cotés de ces cinq entreprises on trouve Rennes Métropole. Pour chacun des six membres fondateurs le ticket d'entrée est de 330.000euros !

En son temps la Datar a refusé de créer une ville métropole en Normandie mais par contre a créé Rennes Métropole, Lille Métropole afin de mieux déchirer, dépecer et détruire en appauvrissant le tissu social et économique des deux régions administratives normandes.

Terminons par la cerise sur le gâteau ! Dans ce même journal suivent des pleines pages d' offres d'emplois.

Sur le première page (Région Grand Ouest): sur huit offres 4 pour les Pays de la Loire, 2 pour Rennes.

Normandie ZERO.

Sur la deuxième page (Région Grand Ouest) : sur huit offres 4 à Quimper, 1 à Brest, une Bretagne-sud, 1 à Rennes et une à Tours.

Normandie ZERO.

Sur la troisième page : (Région Grand Ouest) : sur huit annonces 5 à Rennes, 1 à Montpellier, une à Neuilly, 1 Sud France, plus un mini encart de recrutement global de directeurs de bureau dans le 22, 37,86,76(3),et Poitou-Charentes.

Total sur 16 offres 4 en Normandie.

Total général : sur 32 offres dans le Grand Ouest : seules quatre concerne les deux régions

Normandes !

Résultat de tout cela :

En Bretagne le taux de chômage est de 7,7% c'est la PREMIERE région de France.

En région a.h.NORMANDIE avec 10,2% de taux de chômage la région est au dix-huitième rang.

En Seine-Maritime il est de 10,4%.

En région a.b.NORMANDIE le taux de chômage est de 9%.

Dans l'Orne il est de 9,6%.

Et ils sont contents d'eux ! (les politiques et les administratifs...)

Quel mépris des populations laborieuses normandes !

Quel mépris de la démocratie !

Daniel Lemoine.
Rouen-Normandie.